

# Savign'infos 2022

**13 Janvier**

**Mairie de Savigny le Sec**

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

BENINCA Catherine  
DEMOUGEOT Sylvie  
DOUVIER Jean-Christian  
GREBILLE Pierre-Jean  
MARQUIE-JACQUIN Aurore  
MUNAROLO Catherine  
PELLICOLI Joachim  
de SAINT-ALBIN Philippe  
SICCARDI Martine  
SUDRE Julie

Absents excusés :

PORCHERET Gérard pouvoir donné à BENINCA Catherine  
ROGER Jean-François pouvoir donné à STAIGER Jean-Michel  
SAUVAIN Marie-Françoise pouvoir donné à MUNAROLO Catherine  
THOUVENIN Hélène pouvoir donné à SICCARDI Martine

Secrétaire de séance : DEMOUGEOT Sylvie



03 80 35 75 79  
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

## Projets

### Aménagement Mairie

#### *Validation APD (Avant-Projet Définitif)*

Le plan définitif est approuvé après la prise en compte d'une modification mineure : inversion sens ouverture porte WC pour les handicapés.



#### *Étude plan financement*



Le coût de l'estimation du montant des travaux s'élève à 282 000 € HT. Des subventions sur les fonds d'État de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du conseil départemental de la Côte d'Or sont sollicitées pour un taux d'environ 45%.

Le Conseil municipal valide le plan de financement.

#### *Lancement d'appel d'offres*

Le conseil municipal autorise le Maire à lancer l'appel d'offres sur l'estimation présentée. Ces travaux pourront commencer dès que le CSLH aura déménagé dans ses nouveaux locaux. Le début des travaux est prévu au cours du mois d'août 2022.



### Construction résidence sénior

#### *Analyse et décision appels offres travaux*

Après avoir pris connaissance de l'analyse effectuée par le maître d'œuvre sur les offres reçues, il est à noter une insuffisance de celles-ci ainsi que des propositions supérieures à l'estimation. En prenant en compte tous ces éléments, le conseil municipal décide de :



- **lot 1 terrassement** consultation à relancer avec modification du cahier des charges suite aux remarques de différentes entreprises,
- **lot 2 gros œuvre maçonnerie** consultation à relancer
- **lot 3 charpente** consultation à relancer
- **lot 4 étanchéité** proposition de négociation avec demandes de précisions
- **lot 5 façade** consultation à relancer
- **lot 6 menuiseries extérieures PVC et ALU** nouvelle consultation en scindant en 2 lots : menuiseries extérieures PVC et menuiseries extérieures ALU
- **lot 7 menuiseries intérieures bois** consultation à relancer
- **lot 8 peintures isolation cloisons** proposition de négociation
- **lot 9 revêtements sols faïences** proposition de négociation
- **lot 10 plomberie sanitaires** nouvelle consultation
- **lot 11 chauffage ventilation** nouvelle consultation
- **lot 12 électricité courants faibles** nouvelle consultation.

#### *Validation plan financement des logements*

Compte tenu de l'augmentation importante des coûts pour les travaux et en tenant compte des différentes charges d'études et de suivi du chantier, l'estimation globale est de 1 700 000€ TTC. S'agissant d'une opération privée, la Mairie ne récupérera pas la TVA.



À partir des recettes des loyers, l'amortissement est calculé sur 20 ans. Une aide de l'État est espérée à hauteur de 35 % du coût total diminuée des revenus locatifs sur 5 ans.

Le Conseil municipal valide les coûts et le plan de financement et sollicite une subvention.

## Validation plan financement salle d'activités multigénérationnelles

Le coût de la salle intergénérationnelle est estimé à 380 000 € HT133 000€. Il est possible d'obtenir des subventions de la part de l'état (DETR) et du conseil départemental de Côte d'Or sur la base de taux de de 35 et 20 %.

Le plan de financement est validé par le conseil municipal



## Extension de l'air de jeux

Le projet d'installation de nouveaux jeux pour enfants et de trois agrès de fitness est sur le point d'être finalisé. Pour rappel, ils seront implantés vers l'espace jeux de la salle des fêtes. Le conseil municipal envisage la sélection d'une entreprise pour les fournir et les installer. Il ne reste plus qu'à définir les emplacements précis et d'entreprendre les travaux de terrassement qui sont importants compte-tenu de la dénivellation du terrain.

## Logement rue de la Mare

Afin de donner de la lumière dans une pièce borgne d'un des logements de la rue de la mare, il est envisagé la pose d'une fenêtre vélux avec volet intérieur pour la somme de 1 280€.

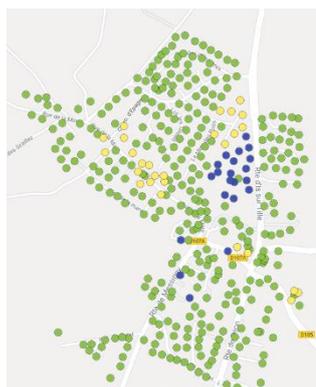
Le conseil municipal donne son accord pour effectuer ces travaux.



## Stockage décoration de Noël

Les décorations de Noël réalisées dans l'intérêt des familles et des enfants par une importante équipe de bénévoles ont été appréciées. **Le conseil municipal remercie tous les bénévoles qui ont participé pour les fabriquer et les mettre en place.** À la suite d'un aménagement de l'atelier réalisé par les employés communaux, les décorations ont pu être remises à l'abri.

## Fibre optique



Certaines habitations du village n'avaient pas pu être raccordées à la fibre optique (rue de la Mare, le Meix des Puits...). Depuis le mois de juin, nous essayons de faire bouger la situation.

Depuis début janvier, ces adresses ont été prises en compte et sont rentrées dans le délai réglementaire de gel d'un mois (elles sont passées de la couleur bleue à la couleur jaune). Les propriétaires de ces habitations peuvent se renseigner auprès d'Orange si elles souhaitent être équipées de la fibre optique.

La situation sur le lotissement du Clos des Vergers n'est toujours pas résolue, mais le Conseil départemental nous a indiqué qu'une nouvelle société avait été mandatée : EIFFAGE afin d'intervenir rapidement. En espérant que cela débloque la situation.

# Gestion courante

## Acquisition défibrillateurs



Un seul appareil existe actuellement. Il est positionné sur la façade du cabinet médical du Docteur Molle. Régulièrement nous devons procéder au changement de la batterie et remplacer les électrodes.



Une nouvelle législation impose l'installation de défibrillateurs à proximité des ERP (Établissement Recevant du Public). Différents devis ont été sollicités pour acquérir deux nouveaux défibrillateurs avec un contrat d'entretien inclus. Ils seraient livrés avec une armoire chauffante et ventilée garantissant un fonctionnement, quelle que soit la température. Une subvention sur les fonds de la DETR (dotation équipement des territoires ruraux) peut être sollicitée à raison d'un taux de 50 %.

Un appareil serait placé sur un pilier d'accès à la halle et l'autre devant l'entrée de la salle des fêtes.

Le conseil municipal approuve l'achat de deux défibrillateurs pour un montant de 4 200€ HT et sollicite la subvention.

## Équipement en capteurs de CO2



À partir des différents devis reçus, il est envisagé d'acheter 7 capteurs de CO2 (système infrarouge – dimensions 8 /8 cm) avec alarme intégrée lorsque le taux dépasse le seuil admis afin d'équiper les salles de classe et la salle de motricité de l'école maternelle pour un montant de 732,24€ HT. L'État accorde une subvention de 50 € par appareil.



Cet achat est validé par l'ensemble du conseil municipal.

## Gestion du poulailler communal

Les pigeons ont été retirés du poulailler et un grand nettoyage a été réalisé. Cela a été l'occasion d'adapter la structure, afin de permettre aux poules d'avoir un meilleur confort à la suite de l'épisode pluvieux des dernières semaines.

## Prêt salle des fêtes



Le responsable local du Lions Club Cargo sollicite la mairie pour disposer gratuitement de la salle des fêtes la dimanche 8 mai afin d'organiser un rallye au départ de Savigny-le-Sec. Le Lions Club Cargo organise des activités lucratives dont le bénéfice est reversé à différentes œuvres caritatives.

Le conseil municipal accorde gratuitement le prêt de la salle des fêtes

# Manifestations et activités

## Danse africaine – 22 janvier

Si vous souhaitez découvrir les danses du Mali, voici une occasion à ne pas rater ! Avec musique live et une grande dame de la danse pour vous guider - Manu Sissoko – vous pouvez participer gratuitement à une animation **samedi 22 janvier de 14 à 15 h à la salle des fêtes** de notre commune. C'est accessible à tous, petits et grands et c'est trop bien !

Dans le respect des gestes barrières, pass sanitaire requis et port du masque obligatoire.

Animation offerte par l'association FARAFINA FOLI, avec le soutien de la mairie de Savigny le sec.

Infos > [julienpercu@free.fr](mailto:julienpercu@free.fr)



# Projet

## Installation station-service GNV (Gaz Naturel pour Véhicules)

Afin de diversifier la production du méthaniseur installé à Marsannay-le-Bois, à moins d'un kilomètre du site des carrières, le groupement d'agriculteurs qui gère cette installation de production de gaz cherche à varier ses débouchés et envisage l'implantation d'une station-service de GNV, afin d'alimenter des véhicules sur le site industriel de Savigny-le-Sec directement relié à l'échangeur de la déviation d'Epagny/Savigny-le-Sec

Le développement du biométhane est une filière aux caractéristiques environnementales, économiques et sociétales particulièrement innovante.

Selon l'ADEME, l'utilisation carburant est la valorisation la plus vertueuse du biométhane.

Ainsi, en roulant au BioGNV, les utilisateurs participent pleinement à l'émergence d'une économie circulaire territoriale.

Choisir de rouler au GNV, c'est **contribuer à la mobilité durable**. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Le GNV, c'est 95% de particules fines et 50% de NOx en moins par rapport à la norme Euro VI, pour une qualité de l'air améliorée.
- Le BioGNV, produit localement à partir de déchets organiques, offre, en plus, la possibilité de réduire de 80% les rejets de CO<sup>2</sup> par rapport à un véhicule diesel de même génération. C'est un véritable pas en faveur de l'économie circulaire.

La station fonctionnerait à partir d'un container pré-équipé qui pomperait le gaz «vert» directement à partir de la canalisation qui relie Marsannay-le-Bois à Savigny-le-Sec.

Le GNV est essentiellement composé de méthane, alors que le GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) est un carburant gazeux issu du pétrole et constitué majoritairement de butane et de propane. Ces gaz ne sont pas compatibles pour un même véhicule.

Ce n'est qu'à l'état de réflexion, car des investisseurs doivent s'engager et il est nécessaire de trouver des transporteurs qui souhaitent s'équiper de véhicules fonctionnant avec cette énergie naturelle.



## Dernière minute



### Visite d'un Ministre

Comme indiqué ci-dessous, le projet d'installation d'une station-service GNV est une solution à la suppression de l'exploitation des énergies fossiles et complémentaire à l'utilisation de l'électricité et de l'hydrogène. Ce projet est soutenu par GRDF. Malgré le peu de publicité, il a fait l'objet d'un intérêt des services préfectoraux.

Monsieur Marc FESNEAU, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne, se déplace en Côte d'Or,

---

aujourd'hui, vendredi 21 janvier. Il sera reçu au cours la journée à la salle des fêtes de notre commune. Les objectifs de cette visite sont de découvrir des projets en faveur de la transition et de l'efficacité énergétique. Monsieur le Maire est chargé de lui présenter deux dossiers, le projet de la construction de la résidence senior (bâtiments très basse consommation) et le projet de l'éventuelle installation de la station-service GNV.

Ne soyez pas étonnés de voir au cours de cette journée un important dispositif de gendarmerie.

**Prochain conseil municipal**

**Vendredi 4 mars 2022**